

L'ORIGINE DU GÉRONDIF ABSOLU

Il y avait dans la langue latine trois constructions dites «absolues». La plus ancienne en était l'ablatif absolu, qui a des pendants dans plusieurs autres langues indo-européennes: p. ex. *Lex regia* chez Paul. Fest. 222 *pelex aram Iunonis ne tangito, si tanget, Iunoni crinibus demissis agnum feminam caedito* (voir Hofmann p. 445 ss.). La source de cette construction est à chercher, comme l'a démontré Flinck-Linkomies, dans l'ablativus sociativus.¹

La construction absolue postérieure, l'accusatif absolu, s'est développée dans le latin «vulgaire». Il est attesté dans des inscriptions depuis Diehl Inscr. christ. vet. no. 2138 *B finitos annos vitae recessisti in pace securus* (voir Hofmann p. 449 ainsi que Biese p. 4 ss.), CIL VIII 8924 (env. 300 après J. C.) *quinquegentaneos rebelles caesos multos etiam et vivos adprehensos sed et praedas actas repressa desperatione eorum victoriam reportaverit* (voir Biese p. 7 ss.), Mulom. Chir. p. 34, *10 venas intercisas . . . vulnerata numquam suffundet iumentum* (Ahlquist p. 50, Biese p. 20), *ibid.* p. 30, *17 quem tumorem palpatum intelliges carnem intus esse.*

La troisième tournure absolue, le nominativus absolutus, appartient aussi à la langue tardive et «vulgaire». Nous en avons des exemples depuis le VI^e siècle après J.C., p.ex. CE 2103, *8 cui coniux moriens non fuit alter amor* (voir Hofmann p. 449 s., Biese p. 72 ss.), Mulom. Chir. p. 31, *24 quod vulnus semper humores liquidi profluentes non desinet* (voir Ahlquist p. 53), Greg.

¹ Voir son étude *De ablativo absoluto quaestiones*, AASF. B XX: 1. Les explications comme celle de Secheyay p. 157 ss., qu'il s'agirait ici de l'ablativus temporis, etc., ou celle de Bally (p. 91) et de Lyer (p. 238), que nous aurions ici un ablativus separativus: *Carthagine deleta Scipio Romam profectus est* serait alors «Scipion partit de Carthage détruite» par analogie de *Carthagine magna Scipio Romam p.e.*, sont à rejeter comme tout à fait erronées: elles ne peuvent élucider l'origine des ablatifs absolus du type *Cicerone consule* ou de celui cité ci-dessus.

Tur. II 64, 21 *haec illi audientes et se invicem praevenientes oritur inter eos contentio*. L'étrange grammairien Virgilius Maro Grammaticus en donne le premier une explication (p. 161): nominativus cassus participii modo et ablativus saepe pro se invicem ponuntur, quod utrum sit rectum an secus, eorum qui ita scribunt arbitrio relinquamus, et puis (p. 162): sicut in versu Bregandi Lugenicus legimus: *solus Cato miles, populus turbatus, in acie stetit*, quasi hoc dixisset: *solus populo turbato stetit*.

*

Dans les langues romanes, d'autre part, nous avons deux constructions «absolues»: le participe et le gérondif absolu, dont le premier est sans doute la continuation de l'accusatif absolu latin: comparez p.ex. Chanson de Roland 710 ss. *paien chevalchent . . . helmes laciez e ceintes lur espees* avec le passage chez Greg. Tur. hist. franc. V p. 212, 7 *ille vero porrectam dexteram iuravit* (voir Norberg, *Syntaktische Forschungen* p. 87 ss.). L'explication de Lerch (*Hist. franz. Syntax* III, Leipzig 1934, p. 114), que les constructions absolues participiales des langues romanes seraient issues de l'ablatif absolu latin, est erronée. Ces tournures sont naturellement dérivées des accusatifs absolus.¹

La construction absolue avec le gérondif se rencontre dans toutes les langues romanes dès une époque très ancienne: esp. Cid 919 *quando vido mio Cid asomar a Minaya, el cavallo corriendo, valo abraçar sin falla*, ital. Sacchetti 22, 57 *venendo alla conclusione, li costumi e le opere sue sono state tali e sì fatti, che . . .*, port. Graal 50 *elles esto dizendo aquí veem dous cavalleiros*, roum. *voind Dumnezeŭ vom reuzi*, etc. (voir mes *Unter-*

¹ A en juger d'après la formule dont se sert Škerlj (§ 432 p. 139) il ne semble pas connaître l'histoire et le caractère de l'ablativus accusativus et nominativus absolutus du latin ni leur survivance dans les langues romanes, ce qui est le cas, à ce qu'il me semble, chez bien d'autres romanistes.

L'origine du gérondif absolu

suchungen p. 82, Meyer-Lübke *Gramm.* III p. 535 s., Dittes p. 15, Klemenz p. 36, Lyer pp. 237 et 261, Škerlj p. 145).

En français se rencontrent des constructions comme Rol. 2997 *veant cent milie humes*, Roman de Rou II 4643 *vivant son pere*, 9249 *entrant settenbre*, qui sont pourtant rares et en général¹ limitées aux gérondifs des verbes *veoir* et *oïr* (voir Klemenz pp. 39 et 45, Mönch p. 124, Brunot II p. 465). Déjà Klemenz a cherché à prouver qu'il s'agit ici d'un gérondif et pas d'un participe présent. La même opinion est exprimée par Stimming p. 545.²

Plusieurs romanistes veulent pourtant considérer ces tournures comme des formations savantes avec le participe absolu. Un résumé de cette discussion des grammairiens se trouve chez Lyer pp. 248—250. Ainsi, d'après Meyer-Lübke (*Rom. Gramm.* III p. 455 et p. 557), ces constructions seraient — de la même manière que celles avec le participe passé (*cela fait, il sortit*, etc.) — dérivées de l'ablatif absolu latin, et la même explication, à ce qu'il me semble, est approuvée encore par Sechehaye p. 157 ss.³

Weerenbeck s'oppose (p. 155) aussi à la théorie de Klemenz et Stimming en citant Hoepffner, l'édition de la Chanson de sainte Foy 545 (p. 175), selon qui le participe présent aurait conservé sa fonction verbale entre autres choses dans «l'ablatif absolu». Les constructions participiales absolues du fran-

¹ Cependant (encore aujourd'hui) *Carême-prenant*, les trois jours gras qui précèdent le mercredi des Cendres.

² Sur *voiant toz*: »sie erklärt sich durch das im Französischen konsequent durchgeführte Prinzip, in verbaler Funktion nur das Gerundium und nicht das Part. Praes. zu verwenden».

³ L'explication donnée par Bally p. 91, que dans un cas comme *l'ennemi vaincu l'armée se retire*, le participe absolu serait une segmentation de *l'ennemi est vaincu*... n'a pas plus de valeur que celle citée par Virgilius Maro Grammaticus p. 162 à propos du nominatif absolu: »*solus Cato miles, populus turbatus, in acie stetit*... quod multi penitus ignorantes verbum possuere est».

çais seraient d'origine savante, calquées cependant non sur l'ablatif mais sur l'accusatif absolu.

La théorie de Klemenz et Stimming est pourtant soutenue par Lyer. D'après lui, il ne peut s'agir ici du participe présent mais du gérondif, parce qu'il n'est pas mis au pluriel quoique son sujet soit au pluriel.¹ Il dit en outre (p. 244) qu'il est tout à fait invraisemblable que des constructions si répandues dans la langue française puissent être d'origine savante.²

Il n'est pas possible de traiter ici toute la question des constructions absolues françaises, mais à mon avis nous devons faire une distinction entre les constructions originales et populaires, qui sont sans doute dérivées de l'accusatif absolu du latin tardif, et les formations savantes, frappées pour rendre des ablatifs absolus latins par des tournures semblables (cf. Biese p. 92). Un emprunt savant ne peut être fait que de l'ablatif absolu latin, l'accusatif absolu étant inconnu dans la langue classique.³

Quant à ces tournures françaises avec le «participe présent invariable» (= gérondif), il faut les regarder comme parallèles à celles des autres langues romanes — comme le fait aussi

¹ Klemenz dit p. 37 que »nicht nur gewöhnlich, sondern immer steht in den altfranzösischen Originaltexten in der absoluten Construction die unflektierte Form, d.h. das Gerundium«. Comme le remarque Lyer, ce fait important a été entièrement passé sous silence par Lerch p. 481. En effet, la majorité écrasante des exemples publiés par Stimming (p. 545) et Mönch (p. 124) offre une forme invariable, même quand le sujet est au pluriel.

² Au contraire, des expressions avec un participe variable comme *affaire cessante*, *séance tenante*, etc., peuvent fort bien être des formations savantes de la langue du Palais.

³ Cf. Klemenz p. 37: »Die Übersetzungen (c.-à-d. en ancien français) und unter ihnen besonders die Dialoge setzen gerade in der absoluten Construction so consequent im Singular die unflektierte, im Plural die flektierte Form, dass man hier deutlich die absichtliche Wiedergabe der lateinischen Participialconstructionen sieht«.

L'origine du gérondif absolu

Lyer p. 249 — et éviter des explications trop embrouillées et forcées, comme en donne Weerenbeck pour motiver l'invariabilité de la forme verbale (voir déjà chez Klemenz p. 36).

*

Pour le gérondif absolu on n'a jusqu'ici pu présenter aucune correspondance latine directe, comme le dit Mönch p. 123: »Wir finden für diese Konstruktionen, in der das Gerundium absolut verwendet wird, im Lateinischen kein Vorbild». Dès lors, plusieurs romanistes ont conclu que nous avons ici une construction postérieure et non-latine, développée indépendamment dans les diverses langues romanes.¹ Ainsi Lyer soutient (p. 252) que les points de départ des constructions latines et celles des langues romanes seraient tout à fait différents, de sorte que »la rupture des langues romanes avec le latin est, sur ce point, nette et définie».

Par conséquent, plusieurs savants ont essayé d'expliquer l'origine de cette tournure par différentes hypothèses, sans pourtant qu'on eût trouvé une solution satisfaisante. Ainsi Diez (*Gramm. der rom. Sprachen*, Bonn 1882, p. 957 ss.) considère l'accusatif absolu roman comme dérivé de l'ablatif absolu latin, où l'ablatif aurait été plus tard »remplacé» par l'accusatif ou par le nominatif, et le nominatif du participe présent à son tour par le gérondif. Ce n'est cependant pas une véritable explication², mais la simple constatation d'un fait.

¹ P. ex. Lyer dit *Archivum Romanicum* 15, 1931, p. 423: »Dans les plus anciens textes romans... nous trouvons le substantif toujours au nominatif avec la fonction de sujet. C'est la principale raison morphologique qui empêche de croire à une descendance latine du gérondif absolu».

² Cf. p. 958: »Auf die Wahl des Casus kommt practisch wenig an, und so nehmen wir an dem Nominativ, wenn er den Accusativ verdrängt, um so minderen Anstoss, als auch andere Sprachen... diesen Casus zulassen.»

Klemenz, en mentionnant (p. 41) le gérondif absolu, ne dit rien de son origine, tandis que Meyer-Lübke (§ 422 p. 455) considère les constructions romanes absolues comme continuant l'ablatif absolu latin.¹ Il dit simplement que l'usage absolu du participe présent, quoique régulier en latin, est limité, dans les langues romanes, à la période la plus ancienne du langage, car »gewöhnlich ist das Gerundium an seine Stelle getreten». ² Lerch à son tour veut (p. 481) rattacher le gérondif absolu au participe présent latin employé dans l'ablativus absolutus, sans pourtant donner aucune explication de leur relation réciproque.

Enfin une analyse claire des phénomènes apparentés est présentée par Flinck-Linkomies (*Neuphilologische Mitteilungen* 25, 1924, p. 214 ss.), qui en traitant du gérondif absolu dit (p. 219): »als Vorläufer des absoluten Gerundiums kann meines Erachtens der spätlateinische Nominativus absolutus angesehen werden». Pourtant Secheyaye est toujours (p. 157) de l'avis de Lerch, tandis que Škerlj, lui aussi, a tort quand il explique (§ 179, p. 54) la notion du terme »absolu» de la manière suivante: »ces participes font tout à fait abstraction d'un sujet exprimé . . . ils n'en ont pas besoin», et il a tort encore quand il dit que »l'ablatif du gérondif a conservé cette valeur 'absolue' lorsqu'il est devenu à la façon de *audito* un complément circonstanciel». Cela n'est pas vrai, comme l'a déjà démontré Gustafsson (*Eranos* 5, 1904, p. 84): *audito*

¹ D'après lui (p. 533) la tournure *voiant toz* de l'ancien français serait issue de **videndo totis*. Dittes admet (p. 15), lui aussi, un prototype hypothétique latin du genre de **amicis audiendo* ou de **amicos audiendo*.

² Ainsi Stimming (p. 545) fait seulement observer que dans l'ablatif absolu latin on a toujours un participe, tandis qu'en français nous avons le gérondif (*omnibus videntibus* — *voiant toz*), mais »sie erklärt sich durch das im Französischen konsequent durchgeführte Prinzip, in verbaler Funktion nur das Gerundium und nicht das Part. Praes. zu verwenden».

L'origine du gérondif absolu

est la même chose que *cum auditum est*, mais *legendo* n'a jamais le même sens que *cum legendum est* (cf. Löfstedt, *Syntactica* II p. 286 ss.).

Il est aussi à observer que plus bas (§ 184 p. 56) Škerlj donne une autre explication — et en effet la vraie — du terme «absolu»: «il fallait que le gérondif eût un sujet particulier exprimé». L'origine de l'usage absolu du gérondif est d'après Škerlj à chercher dans les cas comme Liv. 4, 43, 11 *quin illi, remittendo de summa quisque iuris, mediis copularent concordiam, patres patiundo tribunos militum pro consulibus fieri, tribuni plebi non intercedendo quominus quattuor quaestores . . . fierent*, Liv. 24, 5, 8 *tendendo autem duo ad Carthaginienses, Thraso ad societatem Romanam, certamine ac studiis interdum in se convertebant animum adolescentis*, Liv. 38, 17, 8 *non legionibus legiones eorum solum experti sumus, sed vir unus cum viro congregiundo T. Manlius, M. Valerius, quantum Gallicam rabiem vinceret Romana virtus, docuerunt*. Son explication ne tient pas debout: le sujet du gérondif — quoique exprimé par un autre substantif — est en effet toujours le même que celui de la proposition principale, ce qui a été, d'ailleurs, noté par Lyer dans son article *Archivum Romanicum* 15, 1931, p. 425 note 1.

Quant à la note de Škerlj (pp. 57 et 69) sur les cas où le gérondif est pourvu de la préposition *in*, il est à observer qu'ils sont dus à une traduction littérale de l'original: Vulg. Ps. 9, 4 *in convertendo inimicum meum*: LXX ἐν τῷ ἀποστραφῆναι τὸν ἐχθρόν μου, Itala Ps. 31, 3 *in clamando me*: LXX ἀπὸ τοῦ κράζειν με: Vulg. *dum clamarem*, Vulg. Ps. 101, 23 *in conveniendo populos in unum*: LXX ἐν τῷ συναχθῆναι λαοὺς ἐπὶ τὸ αὐτό, Vulg. Ps. 125, 1 *in convertendo Dominus captivitatem Sion facti sumus sicut consolati*: LXX ἐν τῷ ἐπιστρέφαι κύριον, Vulg. Ps. 141, 4 *in deficiendo ex me spiritum meum*: LXX ἐν τῷ ἐκλείπειν ἐξ ἐμοῦ τὸ πνεῦμά μου, Itala Matth. 13, 25 *in autem dormiando homines venit inimicus*: ἐν δὲ τῷ καθεύδειν τοὺς ἀνθρώπους: Vulg. *cum autem dormirent homi-*

nes. D'après Kaulen (*Sprachliches Handbuch zur biblischen Vulgata*, Freiburg i.B. 1904, p. 299) il s'agit là d'un hébraïsme.

Au contraire, la conclusion de Škerlj (§ 187, p. 57) que cette construction absolue appartiendrait déjà à l'époque latine est à mon avis plus vraisemblable. Selon son opinion (§ 312 p. 96, ainsi que § 436 p. 141) le gérondif aurait remplacé le participe présent absolu, mais tandis qu'il dit (§ 432 p. 139) qu'il s'agirait d'un ablatif circonstanciel, «d'un substantif accompagné d'un participe», il explique plus bas (§ 436 p. 141) que par le participe absolu latin il entend «aussi bien l'ablatif que le soi-disant 'nominatif absolu'». Ce qui est certain, c'est que nous devons faire une distinction nette entre ces deux constructions (voir ci-dessous).

L'exposé un peu confus de Weerenbeck (p. 145) n'est pas moins incorrect. Il dit que les tournures absolues françaises seraient une continuation de l'ablatif absolu latin (voir aussi p. 150 ss.). Peu importe si c'est un ablatif ou un accusatif qui est à la base de la tournure française, elle aurait, d'après Weerenbeck, abouti à une forme sans flexion. Il rejette en conséquence (p. 154 ss.) l'opinion de Flinck-Linkomies citée ci-dessus. Tout en combattant l'hypothèse présentée par Meyer-Lübke, Lerch et Weerenbeck, Lyer repousse (p. 245), lui aussi, celle de Flinck-Linkomies.¹ D'après lui la construction romane serait sortie des cas où le gérondif sert de complément prédicatif au verbe personnel accompagné d'un complément extrinsèque, étant séparé du reste de la phrase par une pause. Son explication est pourtant extrêmement superficielle, p.ex. p. 251: «comme nous attribuons au gérondif le même sujet que possède le verbe personnel, de même rien ne nous empêche de supposer auprès de lui n'importe quel sujet». Comme je l'ai

¹ Il dit que «l'aspect phonétique des formes verbales romanes que l'on trouve dans ces constructions suffit pour rejeter la suggestion de E. Flinck . . . Cette tendance est la même qui se manifeste dans les langues romanes, mais il est impossible de parler d'une succession directe».

L'origine du gérondif absolu

démontré dans mes *Untersuchungen* (pp. 78, 80, 132 ss.), les cas où le gérondif latin a un autre sujet — exprimé par un substantif au nominatif — que celui de la phrase, sont en effet très rares. Lyer a tort aussi lorsqu'il estime que l'addition d'un autre sujet, comme *yo*, à une proposition comme *faziendo esto ellos acabaron lo so* ne changerait rien au syntagme où *faziendo* serait un complément prédicatif de tout le syntagme, car après l'addition du sujet *yo* c'est toute la tournure *yo faziendo esto* qui est un complément de tout le reste de la proposition: (Cid 3205) *yo faziendo esto ellos acabaron lo so*.

*

L'existence des constructions semblables dans toutes les langues romanes suggère, à mon avis, qu'elles doivent être, d'une manière ou d'autre, à ramener à un modèle latin. Par conséquent, toute la question tellement controversée peut être résolue si nous pouvons trouver des exemples du gérondif «absolu» dans des textes latins. Les arguments invoqués par Škerlj, dont nous avons traité ci-dessus, n'y suffisent pas. Je crois que dans mes *Untersuchungen* p. 81 j'en ai donné des preuves. Nous lisons dans *Epistula Alexandri* (Iul. Val. éd. par Kuebler, p. 206, 17) dont le texte est confirmé par tous les manuscrits (voir la préface de Kuebler p. XXVIII ss.) *quorum equites caedendo poplites admodum nongentos congregatos octoginta occidimus, detractisque cornibus seu dentibus insignibus onustus praeda in castra perveni*, donc une phrase avec trois sujets différents: *equites caedendo . . . (nos) occidimus . . . (ego) perveni*. Dans le second texte de cette *epistula*, qui est beaucoup plus récent (publ. par Pfister, *Kleine Texte zum Alexanderroman*, Heidelberg 1910), p. 30 nous n'avons qu'un sujet: *milites autem, qui erant caballicantes, coeperunt persequi eos et subnervabant illos et occiderunt ex eis nongentos octoginta et tulerunt ex eis dentes et cornua et sic reversi sunt in ipsum alipergum*.

Une tournure semblable se rencontre aussi chez Fulg. de

aet. 36 *cuius principium sicut propitia divinitas operando extitit, ita irata terminum contulit*. Puis chez Isid. sentent. 3, 7, 26 (Migne, *Patrologia Latina*, tom. 83 p. 677) *multi orantes non exaudiuntur providendo illis Deus meliora quam petunt*. Chez Leo Archipresbyter¹ nous trouvons plusieurs exemples d'un parallélisme distinct entre les gérondifs et les nominatifs absolus. G é r o n d i f absolu: 1, 2 *hoc dicendo princeps militiae subrisit Nectanabus et dixit* correspond au génitif absolu grec chez Pseudo-Kallisthenes 1, 2, 3 οὕτως εἰπόντος τοῦ στρατάρχου μειδιάσας ὁ Νεκτανεβὸς εἶπεν, ainsi que 2, 21 *taliter ille iurando omnis populus flevit*: Ps.-Kall. 2, 21, 23 οὕτως αὐτοῦ ὁμόσαντος τὸ πλῆθος ἐδάκρυσεν, puis 1, 14 *sic respiciendo sursum Nectanebus accessit ei propius Alexander*, 1, 23 *nunc autem nascendo Philippo filius ipsa gallina facta est sterilis*, 2, 5 *hoc dicendo Demostenen* (nominatif d'après Pfister) *acquievit cunctus populus*, 2, 7 *cogitemus de salvatione nostra, ut non intendendo in elatione nostra, despiciendo illum, dicendo, quia nihil est Alexander, superbiendo, quia tenemus regnum Persarum, parvitas illi crescat . . . dubito, ne accrescat tempus illius adiuvando eum superna providentia . . . et optando nos eicere illum de Ellada, eiciat nos ipse de Persida*, 2, 8 *hoc consiliando Darius rex . . . venit Alexander*. N o m i n a t i f absolu: 1, 4 *Nectanebus autem manens in Macedonia Philippus habiit in prelium*, 1, 37 *hanc epistulam afferentes homines illius precepit eam legere*, 2, 20 *transeuntes autem fluvium Stragan Macedones cucurrit Alexander*, 3, 17 VI *nos autem magnis vocibus acclamantes . . . timuerunt*, 3, 25 *habitatio nostra est ultra fluvium in quadam insula cingens eam in giro ipse fluvius*, 3, 32, 4 *introierunt per unam partem et exierunt per aliam . . . suspirans ille fortiter*. Comme le gérondif absolu dans les cas cités ci-dessus, le nominatif absolu est aussi utilisé pour traduire un génitif absolu grec: 1, 11 *sedens Philippus solus parva*

¹ *Der Alexanderroman des Archipresbyters Leo*, hrsg. von F. Pfister, *Samml. mittellat. Texte* 6, Heidelberg 1913.

atque mitis avis ascendit in gremium eius et generavit ovum:
Ps.-Kall. 1, 11, 1 *καθεζομένου τοῦ Φιλίππου . . . ὄρνις . . . εἰς τοὺς
κόλπους αὐτοῦ ἀλλομένη ἔτεκεν ὄον.*

La naissance du gérondif absolu est sans doute due à l'équivalence de l'ablatif modal du gérondif avec le nominatif du participe présent, bien attestée dans le latin tardif, p.ex. Vitruv. 2, 8, 20 *recipientes umorem turgescunt, deinde siccescendo contrahuntur*, Tac. ann. 15, 38 *in edita assurgens et rursus inferiora populando*, Hist. Apoll. 3 A *quaestiones proponebat dicens: B q. p. dicendo* (voir des exemples ultérieurs dans mes *Untersuchungen* p. 69 s. et chez Hofmann p. 600). Il va sans dire que c'est justement cette équivalence qui rend facile la réponse à la question posée par Weerenbeck p. 155: «on peut se demander en outre, comment pour cet auteur (c.-à-d. Flinck-Linkomies), un nominativus absolutus comme *episcopus benedicens* serait devenu *episcopus benedicendo*».¹

Comme le démontrent les faits statistiques publiés par Taylor pp. 86 et 98², c'est le participe présent qui se trouve le plus souvent dans le nominativus absolutus: 17 cas contre 8 du participe parfait, tandis qu'en accusativus absolutus il n'y a des exemples que de ce dernier. La même relation est aussi constatée par Löfstedt³ et Bonnet⁴; voir aussi Biese p. 90 et Hofmann p. 449.

Au début, l'ablatif du gérondif n'était qu'un simple ablativus instrumenti d'un nom verbal, dont le sujet devait être le même que celui de la phrase. Nous avons pourtant des exemples du gérondif avec un autre sujet que celui de la proposition.

¹ Cf. Biese p. 91 s. Chez Fortunat, cité par lui, c'est avant tout la force métrique qui fait que le nominatif *stans* doit être remplacé soit par *stante* soit par *stando*.

² Pauline Taylor, *The Latinity of the Liber Historiae Francorum*, thèse, New York 1924.

³ *Philologischer Kommentar zur Peregrinatio Aetheriae*, Uppsala 1911, p. 158 s.

⁴ *Le latin de Grégoire de Tours*, Paris 1890, p. 567.

Quand le sujet est alors exprimé par un substantif particulier, il est à un casus obliquus. P.ex. Publ. Syrus 44 *audendo virtus crescit, tardando timor*, 249 *heu quam multa poenitenda incurrunt vivendo diu*; Ter. Hec. 434 *ut me ambulando rumperet* (voir mes *Untersuchungen* p. 78 s. et p. 132 s.). Le substantif qui est le sujet logique du gérondif se rencontre quelquefois aussi au nominatif, p.ex. chez Filastr. 24, 4 *Iudaeorum populus impietatem gentilium sequendo a divina scriptura accusatur* (ainsi *ibid.* 130, 2). Ici le prédicat de la phrase est au passif, mais aussitôt que nous avons dans un tel cas un prédicat actif, le gérondif et son sujet — qui ensemble remplissent le rôle d'une proposition relative — forment une tournure «absolue», qui n'est pas grammaticalement liée à la proposition principale. Dans la langue vulgaire nous avons des cas où par une anacoluthie une proposition relative a été segmentée du reste de la phrase, p.ex. chez Ampel. 22, 2 *Valerius Corvinus, qui a Gallo provocatus cum pugnaret, corvus galeam eius insedit et hostem perturbavit*. La proposition relative en pourrait être remplacée par une construction participiale *Valerius Corvinus . . . pugnans* (= nominativus absolutus) ou par un gérondif *Valerius Corvinus . . . pugnando, corvus galeam eius insedit*, et voilà notre gérondif absolu.

Quant aux cas comme *voiant toz*, où le sujet du gérondif est au casus obliquus, nous avons déjà chez Leo Archipresbyter une tournure semblable: 2, 12 *Darius . . . flevit veniendo illi in mentem parentes suos*. Ce type du sujet est traité d'une manière générale par Norberg.¹ A l'égard du gérondif, Škerlj pp. 100 et 148 est à comparer.

Quoique primitivement un ablatif, le gérondif est, dans les constructions absolues — au point de vue syntaxique — senti et traité comme un nominatif, ce qui correspond parfaitement au nominatif du participe absolu.

¹ *Syntaktische Forschungen auf dem Gebiete des Spätlateins und des frühen Mittellateins*, Uppsala Universitets Årsskrift 1948, p. 95, ainsi que *Beiträge zur spätlateinischen Syntax*, Uppsala 1944, p. 26.

L'origine du gérondif absolu

Ouvrages consultés

- Aalto (P.), *Untersuchungen über das lateinische Gerundium und Gerundivum*. AASF. B 2, 3, 6. Helsinki 1949.
- AASF. B: *Annales Academiae Scientiarum Fennicae*, series B.
- Ahlquist (H.), *Studien zur spätlateinischen Mulomedicina Chironis*. Thèse. Upsala 1909.
- Bally (C.), *Linguistique générale et linguistique française*. Berne 1944.
- Biese (Y. M.), *Der spätlateinische Akkusativus absolutus und verwandtes*, AASF. B 32: 2. Helsingfors 1928.
- Brunot (F.), *Histoire de la langue française des origines à 1900*, I—X. Paris 1905—1939.
- Dittes (R.), *Über den Gebrauch der Participien und des Gerundiums im Altprovenzalischen*. Progr. Budweis 1902.
- Hofmann: Stolz-Schmalz, *Lateinische Grammatik*, neu bearb. von M. Leumann und J. B. Hofmann. München 1928.
- Klemenz (P.), *Der syntaktische Gebrauch des Participium praesentis und des Gerundiums im Altfranzösischen*. Breslau 1884.
- Lerch (E.), *Das invariable Participium praesentis des Französischen*. Romanische Forschungen 33 (1915).
- Lyer (S.), *Syntaxe du gérondif et du participe présent dans les langues romanes*. (Thèse de Prague) Paris 1934.
- Meyer-Lübke (W.), *Grammatik der romanischen Sprachen*, I—IV. Leipzig 1890—1902.
- Mönch (E.), *Die Verwendung des Gerundiums und des Part. praes. im Französischen*. Göttingen 1912.
- Pseudo-Kallisthenes: *Historia Alexandri Magni* (rec. vet.), ed. W. Kroll. Berlin 1926.
- Sechehaye (A.), *Essai sur la structure logique de la phrase*. Collection linguistique XX. Paris 1926.
- Škerlj (S.), *Syntaxe du participe présent et du gérondif en vieil italien*. Bibl. de l'École des Hautes Etudes 249. Paris 1926.
- Stimming (A.), *Verwendung des Gerundiums und des Participium praesentis im Altfranzösischen*. Zeitschrift für romanische Philologie 10 (1886).
- Weerenbeck (B. H. J.), *Participe présent et gérondif*. Nimègue 1927.

PENTTI AALTO